LE COM

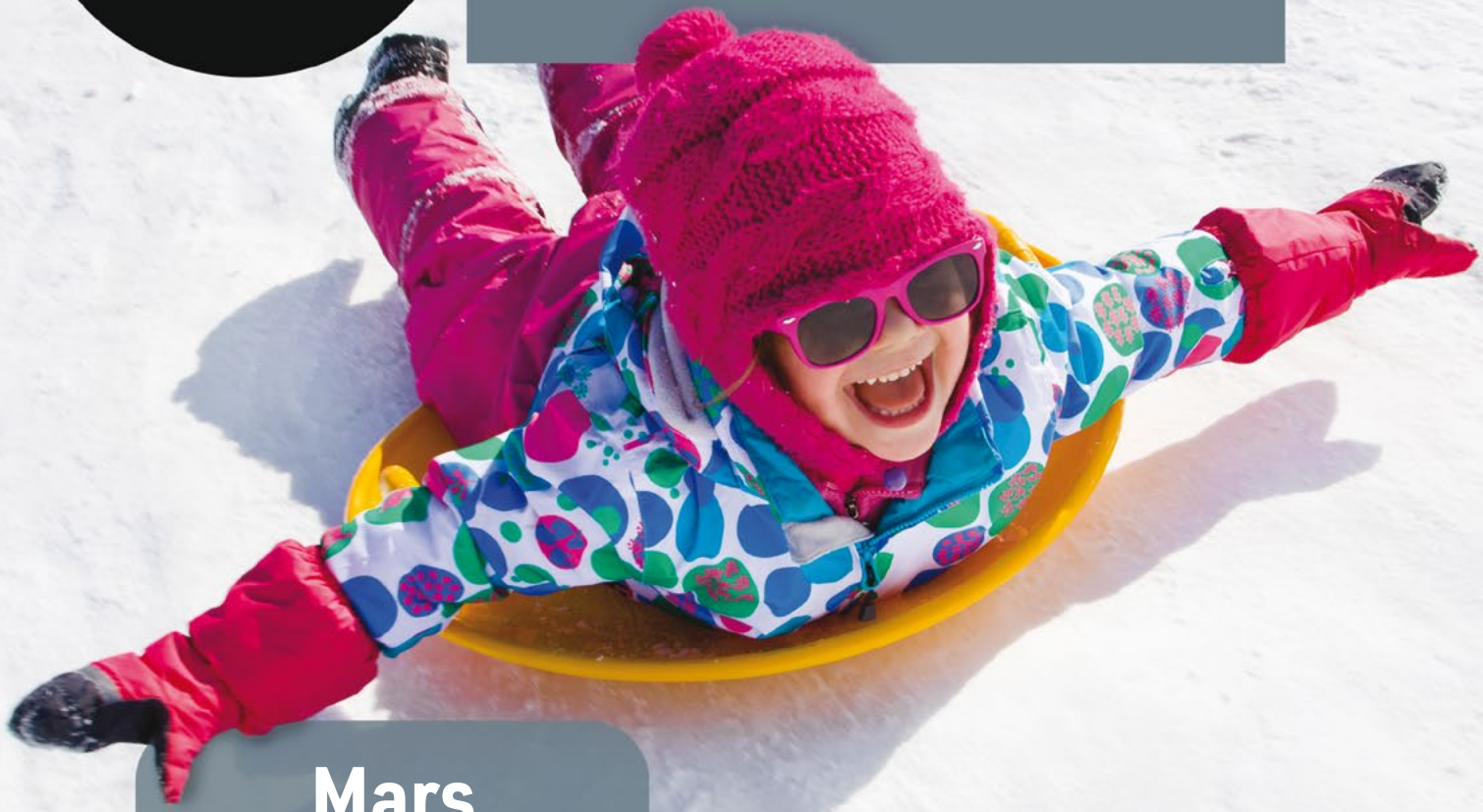

Mars

SEMAINE DE RELÂCHE !

Journal municipal de Chertsey
Le Communicateur | 2022
NO 220

Chertsey

Mme Michelle Joly
mairesse
mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault
conseiller district 1
jgthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien
conseillère district 2
abastien@chertsey.ca

M. Richard Hétu
conseiller district 3
rhetu@chertsey.ca

M. Jonathan Théorêt
conseiller district 4
jtheoret@chertsey.ca

Mme Valérie Léveillé
conseillère district 5
vleveille@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque
conseiller district 6
slevesque@chertsey.ca

Concours de sculptures de neige

Profitez des joies de l'hiver et participez au concours de sculptures de neige de la Municipalité jusqu'au 8 mars.

Période d'inscription : Du 1er février au 8 mars 2022
Période de vote coup de cœur du publique : Jusqu'au 15 mars 2022
Dévoilement des gagnants : 18 mars 2022
Certificat remis à chaque participant

À GAGNER :

1er prix – Coup de cœur 250 $, vote du public

2e prix – Tirage au sort 150 $

3e prix – Tirage au sort 150 $

Règlements et conditions du concours

Envoyez votre nom, le nom de votre oeuvre, votre adresse et numéro de téléphone ainsi qu'une photo par courriel entre le 1er février et le 8 mars à l'adresse suivante : **mdesmarchais@chertsey.ca**

Chaque inscription est soumise à l'approbation du comité organisateur.

INFOLETTRE
Inscrivez-vous et recevez Le Communicateur dans votre boite courriel.
www.chertsey.ca

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Tél. : 450 882-2920
Site Internet : www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement
450 882-2920, poste 2238

Bibliothèque et espace Internet
450 882-4738

Loisirs et culture
450 882-2920, poste 2249 - 2234

Travaux publics
450 882-2920, poste 2246

Incendie information
450 882-2920, #11

Service d'urgence 911

Info-Santé 811

Transports QC,
état du réseau routier 511

Hydro-Québec - pannes
1 800 790-2424

Postes Canada
450 882-2355

Contrôle animalier
1 855 440-7722

Semaine de relâche du 28 février au 4 mars 2022

Le mardi soir, on sort dehors !

Endroit : À la patinoire municipale
Date : Le 1er mars de 18 h à 21 h 30
Gratuit

- Patin libre
- Feux ambiants – Apportez vos guimauves
- Glissades libres sur tubes
- Prêt de raquettes pour une promenade dans nos sentiers

La soirée pyjama du vendredi !

Diffusion du film familial Pinocchio - Apportez vos grignotines

Endroit : À la Belle Église, salle de spectacle
Date : Le 4 mars à 19 h
Gratuit

Important : Le passeport vaccinal sera requis.

Horaire de la patinoire

Du lundi au vendredi : 15 h à 21 h
Les samedis et dimanches : 10 h à 21 h
Congés scolaires et jours fériés : 10 h à 21 h

Horaire du chalet des loisirs

Les samedis et dimanches : 10 h à 21 h
Semaine de relâche : lundi au vendredi de 10h à 20h

Le chalet des loisirs
La municipalité est fière d'offrir aux citoyens une foule d'articles pour faire bouger toute la famille.

Équipements offerts :

- Bâtons de hockey
- Rondelles de hockey
- Tubes
- Raquettes
- Tapis de neige
- Luges
- Soucoupes
- Stabilisateurs d'apprentissage
- Traîneaux
- Trottinettes des neiges

Pour plus de renseignements, communiquer avec le service des loisirs et de la culture en composant le **(450) 882-2920, poste 2234**

***Obligatoire :** vous devez fournir une pièce d'identité pour emprunter de l'équipement.*

DATES à retenir !

4 mars
Semaine de relâche du 28 février au 4 mars.

6 mars
Billets Ski Montcalm valides jusqu'au 6 mars.

17 mars
Fête de la Saint-Patrick

21 mars
Séance du conseil 19 h.

Décisions du conseil

Voici la liste des sujets abordés lors de la dernière séance du conseil municipal. Pour connaître les plus récentes décisions du conseil, vous pouvez lire les résolutions du dernier procès-verbal sur : www.chertsey.ca

- Abrogation de la résolution numéro 2022-004 - Vente pour défaut de paiement des taxes 2022 - Dossier remis aux procureurs
- MTQ - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement et Accélération - Attestation de fin des travaux - Réfection du chemin des Monts
- Schéma de couverture de risques incendie - Adoption du rapport d'activités annuel
- Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) - Renouvellement des contrats d'assurances 2022
- Camp familial St-Urbain - Renouvellement d'entente - Années 2022-2023
- Camp Boute-en-Train - Entente camp de jour municipal 2022
- Entente transport (autobus) - Groupe Gaudreault - Camp de jour municipal 2022 - Autorisation
- Octroi de contrat - Centre du Ponceau Courval inc. - Achat de ponceaux annuels 2022
- Renouvellement du contrat d'entretien - Logiciel Axper - Compteur d'utilisateurs
- Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSBP) - Tarification 2022
- Demande d'aide financière - Emplois d'été Canada (EÉC) 2022
- Modification au contrat de travail de Mme Monique Picard - Directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe
- Embauche de Mme Marie-Hélène Proulx - Directrice du Service des finances
- Embauche de M. Mathieu Duquette Foucher - Technicien - Service des travaux publics
- Embauche de Mme Chantal Perreault (à entériner) - Employée remplaçante Agente de bureau de soutien
- Demande de droit de passage (à entériner) - Paradis du Quad Ouareau - 26 février 2022
- Aide financière - Politique de reconnaissance et soutien aux organismes - Marché public Chertsey
- Autorisation de paiement - Décomptes progressifs no. 5, 6 et 7 - Parallèle 54 Expert Conseil - Appel d'offres 2021-009 - Services professionnels réfection de 11 tronçons de rues
- Autorisation de paiement - Décompte progressif no 3 - Solmatech - Contrôle qualitatif des matériaux - Appel d'offres 2021-006 - Réfection du chemin des Monts
- Autorisation de paiement - MLC associés inc. - Assistance technique - Réfection ch. Marie-Reine-des-Cœurs, rue du Soleil, avenue du Castor
- Amendement à la résolution 2021-372 - Dépôt d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Beside Habitat phase IV
- Demande de nomination d'une rue - Lot 6 279 392 - Rue du Syrah
- Période de questions - Dérogations mineures
- Demande de dérogation mineure - 240, rue des Pinsons - Lot 3 901 497 District 2
- Demande de dérogation mineure - 1556, 7e Rue - Lot 5 110 056 - District 3
- Demande de P.I.I.A. - 2999, av. du Lac-Clermoustier - Lot 5 110 650
- Demande de P.I.I.A - 3040, av. du Lac-Clermoustier - Lot 5 110 668
- Demande de P.I.I.A - 3044, av. du Lac-Clermoustier - Lot 5 110 667
- Demande d'aide financière - Règlement 585-2020 - 508-524, chemin de l'Église
- Demande de modification d'un nom de rue - Développement Beside Habitat - Lot 5 438 056 - Rue du Pékan
- Règlement 634-2022 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- Règlement de contrôle intérimaire 635-2022 découlant du processus de concordance du plan d'urbanisme
- Avis de motion - Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Chertsey
- Projet de règlement abrogeant le Règlement 443-2012 et son amendement le règlement 491-2016 établissant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Chertsey
- Mentions relatives aux points 42 à 50 (inclusivement), concernant l'adoption des nouveaux règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la Municipalité à des fins de concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie
- Adoption du nouveau Règlement sur le Plan d'urbanisme 618-2021
- Adoption du nouveau Règlement de zonage 619-2021
- Adoption du nouveau Règlement de lotissement 620-2021
- Adoption du nouveau Règlement de construction 621-2021
- Adoption du nouveau Règlement administratif 622-2021
- Adoption du nouveau Règlement sur l'émission des permis et certificats 623-2021
- Adoption du nouveau Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 625-2021
- Adoption du nouveau Règlement sur les dispositions relatives à un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) 626-2021
- Adoption du nouveau Règlement sur les usages conditionnels 627-2021
- Dépôt d'un rapport d'étude préliminaire - Commission municipale du Québec - Transmission des rapports financiers
- Dépôt de pétition - Résidences de tourisme - Lac Brûlé
- Adoption des comptes fournisseurs
- Dépôt de l'état des activités financières

Trois astuces pour aider à réduire les délais d'émission des permis

Nous demandons votre collaboration, en suivant ces quelques recommandations :

1. Assurez-vous de bien remplir le formulaire de demande, avec :
   - vos coordonnées complètes;
   - une description complète des travaux, incluant la valeur des travaux (coût et main-d'œuvre);
   - un plan à l'échelle, lorsque requis;
   - tout autre renseignement demandé dans le formulaire approprié.

2. N'oubliez pas d'effectuer le paiement (aucune analyse de permis n'est réalisée sans avoir préalablement acquitté les frais).

3. Vérifiez vos messages téléphoniques ou courriels afin de pouvoir répondre rapidement aux questions des inspecteurs s'il y a lieu.

Si vous ne recevez aucune nouvelle de notre part dans les 30 jours suivant le dépôt de votre demande de permis, faites-nous parvenir une demande de suivi par courriel à **urbanisme@chertsey.ca** ou par téléphone au 450-882-2920, poste 2223. Nous pourrons alors vérifier si les coordonnées inscrites dans votre demande sont les bonnes et s'il manque des documents pour l'analyse de votre permis.

Il est important de comprendre qu'en période de fort achalandage, au printemps par exemple, les délais peuvent être plus longs. Nous vous demandons de faire preuve de courtoisie et de patience, car nos inspecteurs ont à cœur de vous délivrer vos permis le plus rapidement possible.

EN BREF

La prochaine collecte des encombrants est prévue durant la semaine du 21 mars 2022.

La collecte se fait SUR APPEL SEULEMENT. Faites le **450-882-9186, option 2**, et laissez vos coordonnées (adresse) ainsi que la liste des encombrants dont vous voulez vous départir.

Restez à l'affût des offres de la section Emploi sur notre site Internet, car nous prévoyons embaucher des étudiants en environnement et en urbanisme pendant la période estivale.

Il s'agit là d'une belle occasion de vivre une expérience de travail enrichissante dans un milieu dynamique et pluridisciplinaire. Si tu as une formation universitaire en biologie, environnement ou urbanisme, alors nous souhaitons te rencontrer !

Suivi du processus de concordance de nos règlements d'urbanisme – L'effet de gel se poursuit encore

Nous tenons à vous informer que nous n'avons toujours pas reçu le certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie. Ainsi, afin d'éviter que les efforts de planification consentis soient rendus vains par la réalisation de projets qui compromettrait la portée des nouvelles orientations et règles d'aménagement et d'urbanisme en voie d'être définies, la Municipalité a adopté un règlement de contrôle intérimaire. Il est opportun de s'assurer que les interdictions adoptées au règlement de contrôle intérimaire s'appliquent jusqu'à ce que le processus de concordance du plan d'urbanisme soit complété et les règlements d'urbanisme modifiés conformément au nouveau plan d'urbanisme, et ce, durant toute la période nécessaire pour l'approbation par la MRC de Matawinie. En d'autres termes, l'effet de gel se poursuit encore jusqu'à l'avis d'entrée en vigueur des règlements.

Par ailleurs, nous sommes bien conscients que cette situation particulière peut être difficile pour certaines personnes ayant de très beaux projets encore en attente et désireuses de faire rayonner notre belle municipalité. Ainsi, nous profitons de l'occasion pour souligner la patience et la courtoisie dont vous faites preuve ! Nous vous en remercions !

Sachez que notre équipe travaille d'arrache-pied sur les nouveaux règlements d'urbanisme !

Un petit rappel de ce qu'est l'effet de gel? Toutes les nouvelles utilisations du sol, les nouvelles constructions, les demandes d'opérations cadastrales et les morcellements de lots faits par aliénation sur le territoire de la Municipalité sont interdits. Par contre, votre projet pourrait être autorisé, si la demande de permis de construction, de lotissement, de certificat d'autorisation ou d'occupation respecte simultanément les règles les plus sévères (restrictives) d'un règlement d'urbanisme de 2011 et des règlements de zonage numéro 619-2021, de lotissement numéro 620-2021 et de construction numéro 621-2021. Advenant que votre projet soit touché par l'effet de gel, l'inspecteur responsable de votre dossier vous informera de la situation.

L'IMPORTANCE DE COMPOSTER : CHAQUE CITOYEN PEUT FAIRE UNE RÉELLE DIFFÉRENCE !

Le compost, comment ça marche?

Le compostage est le processus par lequel on dispose de la matière organique pour qu'elle se décompose en présence d'eau et d'oxygène, grâce aux bactéries (et aux insectes, champignons et vers lorsqu'à l'extérieur). Les micro-organismes créent un processus de fermentation, d'où l'augmentation de température que vous avez peut-être remarquée dans votre bac, qui va aider à transformer les résidus de table en une matière brun foncé, semblable à la terre, riche en humus, stabilisé et hygiénique.

Le compost peut ensuite être utilisé au jardin, sur les platebandes, etc. Le simple geste de composter peut paraître insignifiant, mais c'est en réalité tout le contraire, car il permet un cycle fermé des déchets organiques. En retournant à la terre, les matières compostables permettront de fournir des éléments nutritifs (azote, carbone, etc.) à d'autres plantes, dont les parties non comestibles seront plus tard compostées, et ainsi de suite.

Un impact réel, une pelure à la fois

Saviez-vous que les déchets organiques représentent 30 % à 45 % de nos ordures, soit environ un déchet sur trois? Le compostage nous permet donc de réduire du tiers notre production de déchets. Ce n'est pas rien !

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le processus de compostage ne peut pas se produire lorsqu'on place les matières organiques dans le bac noir. Avez-vous déjà jeté une pelure de banane dans la poubelle en vous disant : « Ah, ce n'est pas grave, ça va se décomposer, donc ce n'est pas vraiment un déchet » ? Malheureusement, les matières organiques jetées aux ordures deviennent très néfastes pour notre environnement.

Comme expliqué précédemment, le processus de décomposition par les micro-organismes nécessite en général la présence d'eau et d'oxygène. Dans un centre d'enfouissement, la matière organique, très humide, est en contact avec toutes sortes d'autres déchets, dont des métaux et autres contaminants néfastes pour l'environnement, ce qui entraîne des écoulements d'eaux toxiques vers les eaux de surface et la nappe phréatique. De plus, même si la décomposition par les bactéries en situation d'anaérobie (sans oxygène) est possible, celle-ci entraîne le dégagement de différents gaz à effet de serre, dont le méthane (qui est, rappelons-nous, 25 fois plus polluant que le dioxyde de carbone produit dans un compost en aérobie) ainsi que l'oxyde nitreux (298 fois plus polluant que le dioxyde de carbone !). Ça vaut donc vraiment la peine de trier nos matières et « nourrir » notre bac brun. Un moindre effort pour un grand impact positif sur notre environnement et la lutte aux changements climatiques.

Qu'est-ce qu'on met dans le bac brun à Chertsey ?

- Résidus de table (fruits et légumes, céréales, viande, os, crustacés, produits laitiers, huile, graisse animale, marc de café, sachet de thé, etc.);
- Papier mouchoir, essuie-tout, carton souillé (exemple : boîte à pizza);
- Cendres de foyer (pour éviter les incidents, refroidir préalablement au moins un mois dans un contenant en métal);
- Bran de scie, feuilles d'arbre, végétaux divers, gazon;
- Litière de petits animaux.

Est-ce qu'on peut faire du compost même l'hiver ?

Oui, la collecte du bac brun a lieu une fois par mois durant la période hivernale (voir le calendrier de collecte sur www.chertsey.ca) et en plus, pas d'odeurs en hiver ! À partir d'avril, la collecte reprendra aux deux semaines, en même temps que le bac bleu.

Pour en apprendre davantage, voici quelques sites intéressants :

www.equiterre.org
fr.davidsuzuki.org
www.comporecycle.com

CHERTSEY 15 1924 INCENDIE

EXTINCTEUR PORTATIF

Un allié dans la sauvegarde des vies et des biens

Près de

80%

des incendies sont accidentels.

La majorité des incendies dans les résidences débutent dans la cuisine ou la chambre à coucher.

Les principales causes d'incendie sont les feux de cuisson, les articles de fumeurs et l'électricité.

Utilisez l'extincteur portatif seulement si l'évacuation des lieux est terminée, si vous avez appelé le 9-1-1 et si la situation ne présente aucun danger pour vous.

UN EXTINCTEUR PORTATIF SERT À :

- Contrôler un début d'incendie
- Diminuer les dommages matériels reliés à un début d'incendie

ÉVITEZ D'UTILISER UN EXTINCTEUR PORTATIF SI LA PIÈCE EST REMPLIE DE FUMÉE.

CHOISIR LE BON TYPE D'EXTINCTEUR PORTATIF

Il existe plusieurs types d'extincteurs portatifs sur le marché. Pour une utilisation résidentielle, il est important de suivre les conseils suivants afin de faire un choix éclairé.

1. **Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu** - comme les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC).
2. **Choisir un extincteur à poudre de type « A, B, C » .**
   L'appareil peut éteindre des feux :
   - de matériaux inflammables;
   - de liquides ou de gaz inflammables;
   - d'appareils électriques sous tension.
3. **Lire les instructions du fabricant.**

OÙ L'INSTALLER?

À un endroit accessible, mais hors de la portée des enfants.

L'appareil doit être installé sur un support prévu à cette fin, entre 10 cm (4 pouces) et 1,5 mètre (5 pieds) du sol.

L'extincteur doit être placé de façon à ce que les directives de fonctionnement de l'appareil soient bien visibles.

Ne pas retirer l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien.

Placez l'extincteur portatif bien en vue, près d'une sortie, loin des sources potentielles d'incendie comme la cuisinière et les appareils de chauffage.

Le comptoir d'entraide

Marie-Reine-des-Cœurs

Établi à l'automne 2021, le comptoir d'entraide Marie-Reine-des-Cœurs de Chertsey triple déjà sa superficie.

L'endroit propose encore plus de choix de vêtements de tous les genres pour toute la famille, ainsi que des objets décoratifs et des petits appareils ménagers. Il est toujours possible d'y dénicher des articles tels que livres, bijoux, cadres, etc.

Diane et Gilles Sauvé, les responsables du comptoir, tiennent à remercier le Père Benjamin, recteur du sanctuaire, pour les locaux, sa grande compréhension et sa patience.

Le comptoir remercie également Nicolas Vigneault, propriétaire de la pharmacie Uniprix de Chertsey et Sophie Latendresse du dépanneur Latendresse à Chertsey pour lui avoir permis de recueillir les dons de vêtements sur leur propriété. Félicitations et remerciements aussi à l'équipe du commerce Liquidation 125, le plus important poste de collecte à ce jour. Et un énorme merci évidemment à toute la population, pour sa grande générosité. N'hésitez pas à continuer, les besoins sont grands !

Les heures d'ouverture du comptoir d'entraide sont le mercredi de 12 h à 15 h et le samedi de 12 h à 15 h. Ce dernier est situé au 1060, chemin du Lac Beaulne à Chertsey.

Bienvenue à nos donateurs et à nos clients.

Comptoir d'entraide MRDC

À vos semis, prêt, partez ! Mais pas trop vite !

Par : Marion Macé

Chertsey VILLAGENOURRICIER

Ce mois tant attendu par les jardiniers et jardinières est arrivé. Mars le mois des semis ! Pas trop de précipitation tout de même à moins que vous soyez disposé à gérer une cinquantaine de plants de tomates plus que prêts à être transplantés dehors alors que le dégel n'a pas encore pointé son nez. C'est là que les calendriers de cultures vous sont les plus utiles ! Il en existe de multiples en ligne, mais attention à choisir la bonne zone de rusticité, car un plant intérieur cultivé à Chertsey (zone 3) ne pourra être mis dehors au même moment qu'à Joliette (5 a) ou Montréal (zone 6). Personnellement, j'aime beaucoup le calendrier de culture des Jardins de l'écoumène disponible en format PDF gratuitement sur leur site web. Attention à bien choisir votre zone !

Soyons honnêtes, même avec un calendrier de culture, qui ne se retrouve pas avec des plants en surplus ? Mieux vaut cela que l'inverse, je vous le concède. D'autant plus que vous pourriez profiter de vos surplus pour faire des échanges avec d'autres jardiniers et ainsi découvrir d'autres variétés de plantes potagères et fines herbes. Le CABCM en collaboration avec les Jardiniers et jardinières solidaires de Chertsey a mis en place un projet d'échanges de semis. Si vous souhaitez partager vos surplus et ainsi assurer une belle diversité dans votre potager, contactez le Centre d'Action Bénévole Communautaire Matawinie (CABCM) au 450 882-1089 ou par courriel : ChertseyVillageNourricier@gmail.com.

Saviez-vous de plus, qu'en produisant et consommant nos propres fruits et légumes nous contribuons à notre santé, notre résilience face aux impacts des changements climatiques et sur notre empreinte écologique. En effet, en étant notre propre fournisseur de fruits et légumes saisonniers nous sommes moins impactés par le manque de disponibilités et l'augmentation du prix des aliments sur le marché. De plus, en consommant des fruits et légumes issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement, nous contribuons à la diminution des gaz à effet de serre, mais aussi au gaspillage alimentaire.

Au Canada, environ 40 % de la nourriture produite pour la consommation humaine finit comme déchet avant même d'arriver à notre table. Lorsque ces déchets se décomposent, ils génèrent du méthane, un gaz à effet de serre avec un impact 25 fois plus grand que le dioxyde de carbone pour retenir la chaleur dans l'atmosphère. **Les experts estiment que le gaspillage alimentaire est à l'origine de 8 à 10 % des émissions de gaz responsables du réchauffement climatique** au cours de la période 2010-2016, ce qui est presque autant que le transport routier.

Bref, vous l'aurez compris, produire ou consommer localement des fruits et légumes saisonniers issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement nous offre une abondance de bénéfices. Néanmoins, ne nous le cachons pas, quand on sait que la production d'un kilo de bœuf émet 4 fois plus de CO2 pour la même quantité de poulet et 13 fois plus pour la même quantité de légumes, on comprend que notre réel impact sur l'environnement ne s'arrêtera pas à la bordure de notre potager, mais c'est un début !

CABCM

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS
pour la préparation de popote congelée

Le Centre d'action bénévole communautaire Matawinie (CABCM) est un organisme communautaire qui œuvre dans la MRC Matawinie afin d'améliorer les conditions de vie des aînés et de favoriser l'action communautaire. Nous recherchons des bénévoles pour nous aider dans nos services de popote congelée. Si vous voulez devenir bénévoles pour ce service ou voulez davantage de renseignements, n'hésitez pas à nous faire signe.

Centre d'action bénévole communautaire Matawinie
562, chemin de l'Église, Chertsey (Québec) J0K 3K0
(450) 882-1089

La Maison des Aînés

ACTIVITÉS ET DÎNERS
(selon les consignes sanitaires)

Lundi : 13 h - Causeries thématiques

Mardi : 9 h - Cours d'espagnol
11 h 30 - Dîners
13 h - Chantons ensemble

Mercredi : 9 h à 11 h- Atelier Antidote (antivieillissement)
11 h 30 - Dîners
13 h - Chantons ensemble

Jeudi : 10 h - Atelier d'écriture ludique

Vendredi : cours de dessin et d'art (à venir)

Mardi au jeudi et dimanche :
13h00 à 16h00 : Crible/scrabble/Cartes

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT SUR RÉSERVATION SEULEMENT

SVP, toujours porter le masque. Merci !

Personnes de 50 ans et plus
Carte de membre à 20 $/année

552, chemin de l'Église
Appelez pour réserver votre place :
(450) 882-1688
Maisondesaines.chertsey@gmail.com

CRIBLE

Bienvenue à tous, même aux débutants.

Date : Tous les mercredis de 18 h 45 à 22 h
Prix : 3 $ (cagnotte remise aux gagnants)
Endroit : Salle communautaire

Renseignements :
Serge Gauthier - (450) 882-2951

CHORALE DE CHERTSEY

C'est avec enthousiasme que la Chorale de Chertsey a repris ses activités dans une ambiance joyeuse, propice à la détente, à la bonne humeur et, bien sûr, dans le respect des règles sanitaires. La chorale se fait un plaisir d'accueillir de nouveaux membres, quelle que soit la période de l'année. Si vous hésitez à vous y inscrire, pourquoi ne pas assister à l'une de ses répétitions? Elles ont lieu le mardi, à compter de 19 h 30, dans la Belle Église. Nous vous y attendons!

Vous pouvez aussi communiquer avec la personne suivante :
Chantale Miron : (450) 834-8685
chantaleetclaude55@gmail.com

CLUB DE PHILATÉLIE DE CHERTSEY

Venez découvrir un hobby passionnant et des gens intéressants.

Tous les 1er et 3e vendredis du mois à 19 h
Endroit : à la bibliothèque

Renseignements :
Jean Couchouron - (450) 882-4466

Club de Pickleball de Chertsey

Reprise des activités

Pour : Adulte
Lieu: Gymnase de l'École St-Théodore, Chertsey

Horaire :
Mardi et Jeudi: 19:40 à 21:00 Pour tous (complet)
Mardi et Jeudi : 21:00 à 22:30 Pour tous (places disponibles)
Samedi : 9:00 AM à 12:00 PM Joueurs avancés (places disponibles)

Coût: Gratuit

Inscription : (450) 882-2920, poste 2234
Responsable saison automne/hiver :
Robert Tremblay (514) 943-8082

P.-S. – Nous avons des raquettes à vous prêter.

Passeport vaccinal exigé (2 doses).

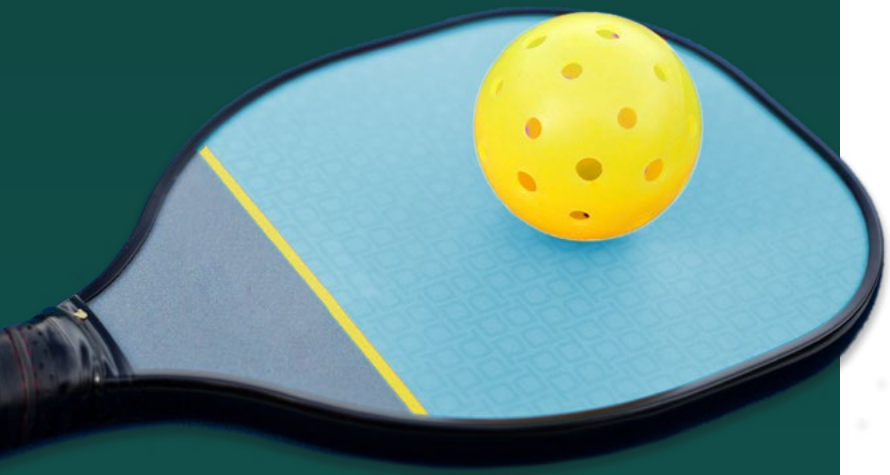

Initiation au Yoga *Avec Eve-Marie Gascon*

Madame Gascon est entraineur, enseignante de Pilates et de Yoga depuis 1999 ainsi que coach PNL. Elle vous propose des classes de yoga en douceur. La découverte d'un bien-être postural, respiratoire et une plus grande souplesse adaptée à tous les niveaux !

Horaire :
Les jeudis de 18 h 00 à 19 h 15
Début : 3 mars 2022 - fin : 21 avril 2022

Les samedis de 9 h 00 à 10 h 15
Début : 5 mars 2022 - fin : 23 avril 2022

Apportez votre matelas, serviette et bouteille d'eau.

Durée : 8 cours Lieu : La Belle Église, salle de spectacle
Coût : 95 $ plus taxes

Minimum de 7 participants requis.
(450) 882-2920, poste 2234 | loisirs.culture@chertsey.ca

Pilates *Avec Eve-Marie Gascon*

Très complémentaire au Yoga, la méthode Pilates est basée sur la respiration, la posture, le renforcement des abdominaux et l'amélioration de la mobilité et de la stabilité des articulations.

Idéale pour améliorer la forme physique et le tonus musculaire, le Pilates possède également des effets thérapeutiques et permet de soulager efficacement certaines douleurs, particulièrement au dos, au cou et aux épaules.

Avec la méthode Pilates, vous réapprendrez à bouger de manière efficace, à contrôler votre corps et à vous défaire de tensions inutiles. Vous repartirez à la fin de chaque séance avec une bonne posture, plus d'assurance, plus de renforcement et un immense bien-être !

Eve-Marie est une enseignante certifiée avec plus de 20 ans dans l'enseignement du yoga et du Pilates

Horaire : Les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30
Début : 3 mars 2022 - fin : 21 avril 2022

Apporter votre matelas, serviette et bouteille d'eau.

Durée : 8 cours Lieu : La Belle Église, salle de spectacle
Coût : 95 $ plus taxes

Minimum de 7 participants requis
(450) 882-2920, poste 2234 | loisirs.culture@chertsey.ca

ZUMBA®

avec Guylaine Blais
16 ans et +

Des cours de danse sportive amusants et dynamiques qui vous redonnent une santé de fer.

Les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 – Session du 8 mars au 26 avril 2022 (8 cours)
Les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 – Session du 10 mars au 28 avril 2022 (8 cours)

Endroit : À l'école St-Théodore de Chertsey, à l'intérieur ou à l'extérieur selon la température.
Coût : 40 $ plus taxes

Minimum de 6 participants requis
(450) 882-2920, poste 2234 | loisirs.culture@chertsey.ca

bibliothèque
DE CHERTSEY

Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h
Lundi : Fermé
Mardi : 12 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 16 h
Jeudi : 12 h à 16 h
Vendredi : 12 h à 20 h
Samedi : 10 h à 16 h

Renseignements :
Téléphone : 450-882-4738
Courriel : srivest@chertsey.ca

Lecture - *Coup de cœur*

Symptômes
par Catherine Ocelot

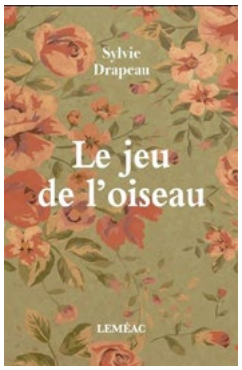

Le jeu de l'oiseau
par Sylvie Drapeau

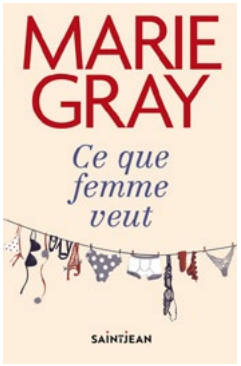

Ce que femme veut
par Marie gray

Le sang et la cendre
par Jennifer L. Armentrout

Coup de coeur jeunesse

Boomerang éditeur jeunesse propose la collection « Nuances » destinée aux adolescents. Celle-ci aborde les problèmes et les préoccupations qui sont au cœur de leur quotidien.

#Consentement
par Stéphanie Deslaurier

Dans le ventre d'Alice
par Émilie Rivard

Sélections surprises

Les sélections de documents surprises sont de retour cette année. Concoctés par l'équipe de la bibliothèque, ces petits paquets de bonheur sont une belle façon de découvrir de nouveaux styles littéraires et de nouveaux auteurs.

Disponibles tout au long du mois de mars.
Pour plus d'information : 450-882-4738

TOU GO

Préparez-vous aux mois TOUGO, dès avril 2022

TOUGO, c'est la source accessible et crédible d'informations, d'outils et d'invitations qui inspire les Québécois à poser des gestes simples pour trouver le plaisir de vivre plus sainement.

Bouger plus. Se sentir bien. Manger mieux.

TOUGO. Des habitudes santé que vous aimerez.
Abonnez-vous à l'infolettre TOUGO
www.montougo.ca/infolettre

Vous recevrez des trucs et conseils pour bouger plus, manger mieux et vous sentir bien. En prime, recettes et concours !

Suivez-nous sur Facebook, Instagram et www.montougo.ca

---

toutapprendre.com
APPRENDRE EN LIGNE

Parce que le développement personnel de tous est primordial, Toutapprendre vous propose les meilleurs contenus et services.

NOUVEAUTÉS
Langues
1. Allemand | Global Exam - niveaux A1 / A2
2. Anglais | Global Exam - niveaux A1 à B2
3. Espagnol | Global Exam - niveaux A1 / A2
4. Français | Global Exam - niveaux A1 / A2
5. Italien | Global Exam - niveaux A1 / A2

NOUVEAUTÉS
Multimédia
1. Ableton Live 11 | Atelier créatif : Organic house / Down tempo
2. Drone FPV | Apprenez à monter et piloter
3. Photoshop CC 2021 | Les fondamentaux

NOUVEAUTÉS
Musique
1. Les Guide Tones

NOUVEAUTÉS
Programmation & Sécurité
1. Figma | Design d'application
2. Joomla 4 | Les fondamentaux

NOUVEAUTÉS
Vie Professionnelle
1. Design

Programmation printemps 2022

Achetez vos billets dès maintenant !

TICKETPRO®
www.ticketpro.ca

LA BELLE ÉGLISE
SALLE DE SPECTACLE

Patrick Norman

Samedi 19 mars
20 h

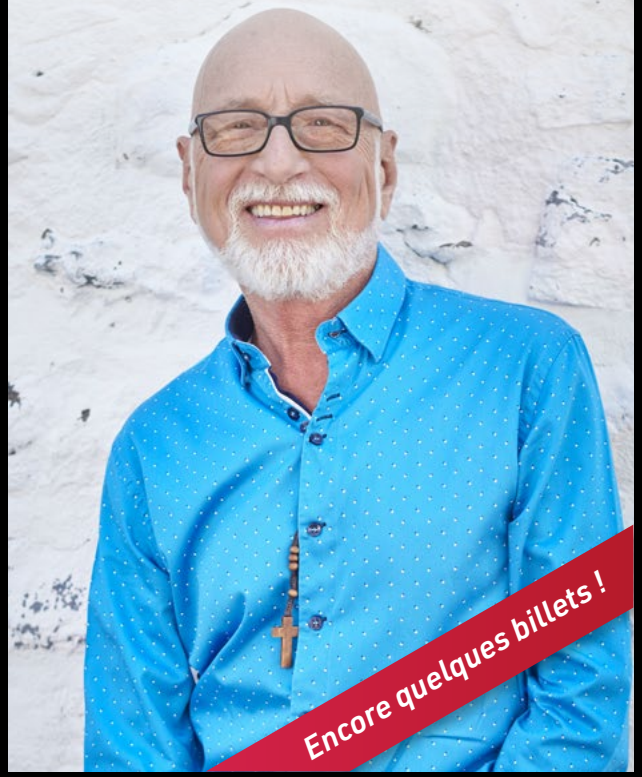

Marc Hervieux

Samedi 16 avril
20 h

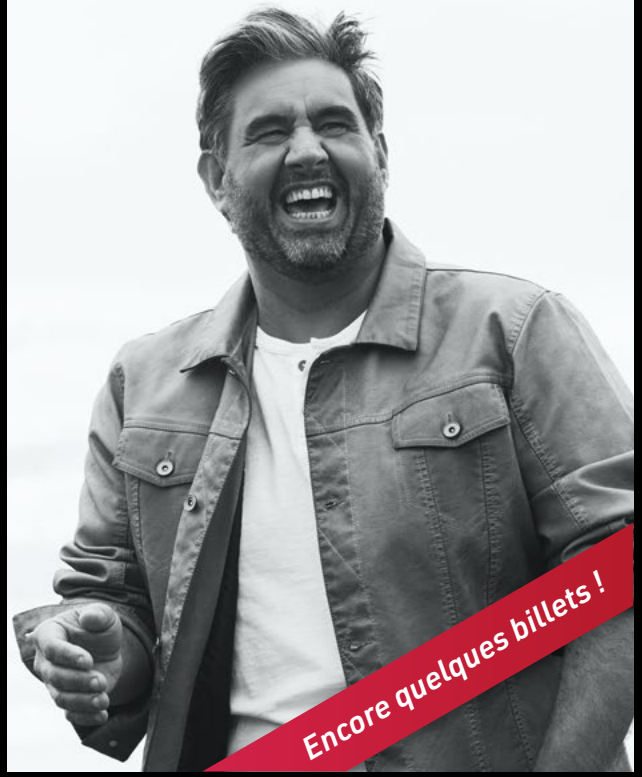

Guylaine Tanguay

Samedi 21 mai
20 h

suivez-nous en ligne